

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 JANVIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. VAN CUTSEM, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Huant.

MESSIEURS,

Le sieur Henri-Joseph Huant, né à Wignehies (France) le 3 fructidor an XI, instituteur communal à Renlies depuis le 1^{er} mai 1832, est d'une conduite irréprochable, et s'acquitte de ses devoirs d'instituteur avec beaucoup de zèle et d'exactitude. Les services que le pétitionnaire a rendus en sa qualité d'instituteur, font recommander sa demande en naturalisation ordinaire par toutes les autorités qui ont été consultées sur son mérite.

Le Rapporteur,

J. VAN CUTSEM.

Le Président,

J. MAERTENS.
